

Renouée du Japon

Protocole de contrôle : coupes répétées

Méthode de contrôle

La coupe répétée des tiges de renouée du Japon pendant plusieurs années peut contribuer à contrôler une colonie de quelques mètres carrés sans toutefois mener nécessairement à son éradication.

On peut y parvenir en coupant les tiges sur une base hebdomadaire. Cette méthode est accessible à tous, mais elle requiert du temps.

Aussi, elle peut être utilisée pour affaiblir une colonie en préparation d'une intervention plus draconienne comme l'excavation.

Les clés du succès : de la patience, une intervention assidue et une élimination adéquate des résidus.

Il existe plusieurs méthodes pour contrôler la renouée du Japon. Le choix de la méthode dépend des facteurs suivants :

- la taille de la colonie et la densité des tiges;
- les caractéristiques du site (type de sol, inclinaison, proximité d'un plan d'eau, etc.);
- les ressources disponibles (financières, matérielles et humaines);
- la période de temps allouée à l'éradication.



▲ Renouée du Japon © Denys Lortie

Attention !

Cette méthode peut favoriser l'apparition de nouvelles tiges au pourtour de la colonie. Il faut donc surveiller le terrain afin d'éviter la formation de colonies en périphérie ou chez le voisin, par exemple.



▲ Coupe © Comité ZIP Jacques-Cartier



▲ Ensachement © CQEEE

Matériel

- Sécateur
- Gants
- Sacs à ordures robustes ou rouleau de sacs en polyéthylène
- Attaches autobloquantes (de type *Ty-Rap*)

Procédure

- ① Lorsque la plante a atteint sa maturité, couper chaque tige de la colonie au ras du sol (sous le premier nœud) à l'aide d'un sécateur.
- ② Déposer tout le matériel coupé (tiges, fragments de rhizome et de racine, terre avec fragments de la plante) dans des sacs robustes et les fermer de façon étanche au moyen d'une attache autobloquante. Se débarrasser des sacs à la collecte des déchets ou dans un site d'enfouissement. Ne pas composter les résidus ni les envoyer à la collecte des résidus verts.
- ③ Répéter la coupe toutes les deux semaines pendant la saison de croissance. Les années subséquentes, commencer la coupe dès l'apparition de nouvelles tiges.

Renouée du Japon

Protocole de contrôle : coupes répétées



▲ Repousses © Comité ZIP des Seigneuries



◀ Repousse © CQEE

Il faut plusieurs années pour affaiblir une colonie de renouées du Japon de cette manière.

Un arrêt du contrôle pendant une certaine période entraînera un regain de la plante, rendant les efforts effectués jusqu'alors vains.

Il est par conséquent très important de faire preuve de constance et d'assiduité.

Afin d'affaiblir davantage la plante, il est fortement conseillé d'utiliser une pelle pour retirer le maximum du système racinaire.

Se référer à la fiche « Excavation en surface » pour en savoir plus.

Élimination des résidus

Un seul petit fragment de tige, de racine ou de rhizome de renouée du Japon peut générer une nouvelle colonie. C'est pourquoi l'élimination adéquate des résidus est une étape essentielle du contrôle de cette plante.

- 1 Sur place, mettre **TOUT** le matériel coupé (tiges, fragments, racines, etc.) dans des sacs à ordures ou dans des sections de sacs en polyéthylène préalablement coupées un peu plus longues que la taille des tiges et refermées d'un côté avec une attache autobloquante.
- 2 Fermer les sacs hermétiquement à l'aide d'attaches autobloquantes sur le site même où les tiges ont été coupées.
- 3 Examiner et nettoyer sur place les outils, les semelles de chaussures et tout autre équipement qui se trouvait sur le lieu de coupe (p. ex. : roues de brouette).
- 4 Déposer les sacs à la collecte des déchets ou dans un site d'enfouissement. **NE PAS** composter la renouée du Japon ni l'envoyer à la collecte des résidus verts.



▲ Ensachement © Denys Lortie

Vous avez besoin de plus de renseignements ?

Consultez les autres fiches d'information, la capsule vidéo sur le contrôle de la renouée du Japon ainsi que les sites Web des comités ZIP des Seigneuries et Jacques-Cartier et du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes.

Réalisation



Conseil québécois
des espèces exotiques
envahissantes

Contributeurs financiers



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme interactif communautaire, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Partenaires

